

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jueidis

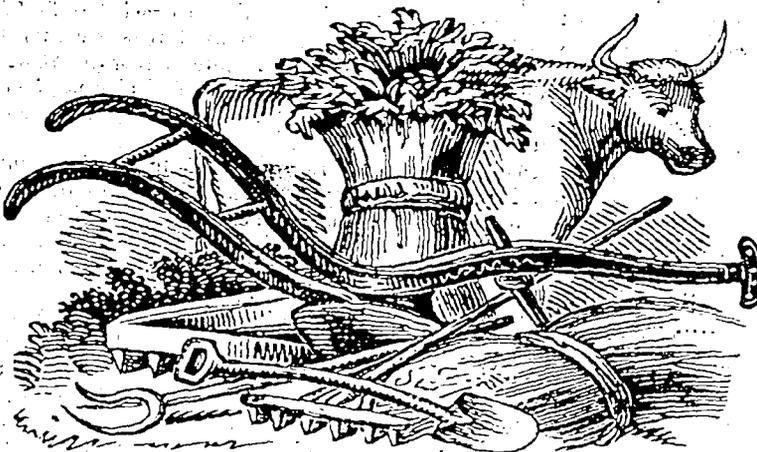
Editeur-Propriétaire

FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau, et les arriérés devront alors avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré la refus de la Gazette.



Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DE LA BETTERAVE.

(Suite.)

Méthode de la transplantation.—Voilà déjà deux numéros de la Gazette des Campagnes que nous consacrons à l'importante culture de la betterave, c'est déjà beaucoup sur un même sujet. Cependant la question méritait les développements que nous lui avons donnés; nous croirions même être incomplet si nous ne pouvions pas plus loin notre étude.

La betterave, comme il a déjà été démontré, tient à l'un de nos plus chers intérêts, l'amélioration de notre agriculture et lui est intimement liée. Soit que nous la cultivions pour la fabrication du sucre, soit que nous la réservions pour l'alimentation du bétail, elle est appelée à opérer une grande révolution dans notre système cultural. Pour cela deux choses sont nécessaires, la bonne volonté et la connaissance des meilleures méthodes de culture. C'est cette dernière partie que nous voulons traiter aussi complètement que possible.

Jusqu'à présent nous n'avons fait connaître que la méthode des semis à demeure, sur le terrain même où la plante doit parcourir toutes les phases de sa première végétation. Mais cette méthode est-elle la meilleure, la plus productive? n'en existe-t-il pas quelque autre plus parfaite?

Il est parfaitement constaté que la betterave semée à demeure réussit d'une manière satisfaisante; cependant ce mode de semis est loin d'atteindre à la perfection. Si la végétation de la plante est certaine, en revanche elle n'a que peu de durée. En effet, les semis de betteraves ne peuvent se faire que lorsque les fortes gelées du printemps ne sont plus à craindre, ce qui n'arrive que dans la seconde semaine de mai pour les parties les plus chaudes de la Province de Québec et vers la troisième semaine du même mois pour les localités moins favorisées.

Or, nous cultivons la betterave pour ses racines, et plus

celles-ci auront une végétation longue, plus leur volume deviendra considérable. Par conséquent, si nous pouvions trouver quelque moyen de gagner un peu de temps, d'augmenter le nombre de semaines pendant lequel la betterave pût végéter, nous obtiendrions des produits plus abondants.

Ce moyen est tout trouvé, c'est la méthode des semis sur couches, suivie de la transplantation. Depuis de longues années, cette méthode est employée pour un grand nombre de nos plantes potagères; c'est ainsi que l'on cultive les melons, les concombres, les poireaux, surtout les choux, quelquefois les navets de Suède, les oignons, etc. La betterave seule a été négligée sous ce rapport.

Suivant la méthode ordinaire, la betterave ne peut être semée qu'à la fin de mai, et doit être enlevée avant les gelées de l'automne, c'est-à-dire vers le 15 octobre; ce qui lui donne un peu moins de cinq mois de végétation, et de ce nombre il faut soustraire un mois et demi de sécheresse pendant laquelle la plante vit mais ne prend pas de développement sensible.

Avec le procédé de la transplantation, on sème sur couches chaudes au commencement d'avril et plus tôt si le climat le permet; la plante végète rapidement et vers la fin de mai on a des plants assez développés pour pouvoir être repiqués à demeure. On gagne ainsi près de deux mois au printemps, c'est-à-dire dans une saison où la terre, suffisamment humectée par l'eau de la fonte des neiges et par les pluies, favorise beaucoup plus la végétation que pendant les mois d'été.

Cet avantage en faveur de la transplantation, et qui n'est pas le seul comme nous le verrons plus tard, mérite la sérieuse considération des praticiens. Une augmentation de deux mois sur la durée de la végétation n'est pas peu de chose, surtout sous un climat comme le nôtre où la belle saison est malheureusement toujours trop courte.

En outre, dans cette méthode on a plus de temps pour préparer la terre. Pendant que la betterave se développe sur

Hopital-Général de Québec

la couche, le cultivateur sème ses autres graines, et quand il a fini, il n'est que temps de travailler le champ où il plantera ses betteraves : il l'ameublit, le façonne, mélange l'engrais avec un soin d'autant plus délicat qu'aucune autre bégogne ne réclame sa présence. Les graines de mauvaises herbes qui infestaient la terre ont eu le temps de pousser, les labours et les hersages les détruisent ; de sorte que les sarclages seront moins nombreux et par conséquent moins dispendieux.

Il faut avouer cependant que ce mode de culture n'est pas tout-à-fait sans inconvénients, mais où sont les choses parfaites dans ce bas monde ? Elle a contre elle, par exemple, les dépenses nécessitées pour la construction des couches, et la lenteur de la transplantation. Néanmoins il ne faut pas se faire illusion à propos de ces inconvénients. Les couches sont beaucoup moins coûteuses que l'on est disposé à le croire, surtout si l'on considère l'accroissement de produit qui en résulte. Elles ne demandent que l'ouvrage de quelques jours dans une saison où les grands travaux des champs ne sont pas encore commencés et où les gages sont, par cela même, moins élevés ; tandis que, donnant à la betterave un développement de près de la moitié du produit total, elles doublent presque le rendement. D'ailleurs, c'est un moyen sûr et facile de maîtriser la rigueur de la saison et de dominer la nature ; ce seul avantage suffirait pour prouver sa nécessité dans toute bonne agriculture.

Quant à la lenteur de la transplantation, elle est parfaitement reconnue, mais elle a une heureuse compensation dans la meilleure préparation que l'on a pu faire subir au terrain et dans la diminution des sarclages qu'elle nous permet d'effectuer.

Dans certaines localités, on a conclu au rejet de la transplantation de la betterave, parce que les transplantations partielles que l'on fait pour regarder les endroits où les semis ont manqué réussissent peu généralement. Cette comparaison et la conclusion qu'on en tire ne sont pas exactes. Les transplantations partielles exécutées dans le but de combler les vides dans les semis ne sont jamais faites dans des conditions convenables. La terre, préparée depuis longtemps, est déjà fortement tassée et il n'est pas étonnant que les plants éprouvent de la difficulté à prendre racine. Mais il en serait autrement si les transplantations se faisaient sur un sol fraîchement préparé, et ameubli dans le but exprès de recevoir le plant. Dans ces conditions favorables, la reprise est certaine, excepté toutefois sur les terres sèches et légères où le manque d'humidité est souvent un obstacle au succès de l'opération. Heureusement que ce ne sont pas ordinairement ces terres que l'on choisit pour la culture de la betterave ; on leur préfère toujours les terres naturellement fraîches : c'est sur ces dernières que la méthode de la transplantation a été adoptée et fait tous les jours de nouveaux progrès.

Les dimensions de la couche chaude dépendent de l'étendue de terrain que l'on veut consacrer à la culture de la betterave. M. Kœchlin, dont nous avons cité les succès dans une précédente causerie, employait une couche de 375 pieds carrés, soit 5 pieds de large sur 75 de long, pour obtenir 20,000 plants parfaitement conformés et pouvant couvrir 2 à 2½ arpents en pleine terre.

Placés sous un climat moins favorable, nous ne pouvons prétendre à obtenir, comme M. Kœchlin, des racines de 30 à 34 lbs ; mais il nous est au moins donné d'assurer que, par cette méthode, nous obtiendrions des rendements d'une valeur inconnue à la vieille méthode du semis à demeure.

Nous n'entreprendrions pas ici de faire connaître tous les détails de la construction d'une couche, cela nous mènerait trop loin de notre sujet ; d'ailleurs, nos lecteurs n'auront qu'à jeter les yeux sur quelques-uns de nos numéros du printemps pour savoir en quoi s'en tenir sur cette utile opération.

Les semis sur couches se font à la volée ou en lignes peu espacées, nous devons accorder la préférence à ce dernier mode, il facilite extraordinairement les sarclages. La couche doit être entretenue bien nette et bien meuble pendant toute la végétation, ce qui est très-facile sur un espace aussi restreint.

Lorsque les jeunes racines ont atteint la grosseur d'un tuyau de plume, le temps de la transplantation est arrivé. Pour cela on arrose d'abord la couche, on enlève le plant par paquets, on le dégage de la terre, on coupe le bout des feuilles pour diminuer l'évaporation et l'extrémité de la racine pour que celle-ci puisse mieux s'arranger lors de la transplantation ; après quoi on le remet aux planteurs. Ces derniers sont tous munis d'un bâton pointu appelé plantoir, et sur la terre fraîchement labourée et hersée, ils font des trous aux distances voulues dans lesquels ils insinuent le plant jusqu'à la naissance des feuilles sans néanmoins tordre la racine, puis ils l'y consolident en tassant bien la terre autour de lui. Si l'opération a été faite dans une terre fraîche et sous une température humide, la reprise du plant est certaine sans arrosage.

Pendant la végétation, on donne les mêmes soins que pour les semis à demeure.

Récolte. — Pour récolter la betterave on ne peut attendre sa complète maturité, car c'est une plante bisannuelle pour laquelle il n'y a de véritable maturité que lors de la production des graines, c'est-à-dire la deuxième année après le semis. On peut donc récolter les betteraves à toutes les époques de l'année. Mais la véritable époque, celle où le cultivateur peut espérer d'obtenir les produits les plus élevés en racines, c'est à la fin de la première année, lorsque la température s'est tellement abaissée qu'il n'est plus permis de songer à une plus longue végétation de la plante.

On doit retarder ce moment le plus possible, cependant il faut craindre les gelées hâtives de l'automne, car si la gelée saisit la betterave, celle-ci se désorganise et le produit est presque complètement perdu. En général, la betterave peut rester sur place jusqu'à ce que la température moyenne du jour soit descendue à 48 degrés Fahrenheit ; c'est-à-dire jusque vers la première ou la deuxième semaine d'octobre. Récolter plus tôt serait se condamner à une perte énorme ; car, nous l'avons déjà dit la betterave aime l'humidité et nos automnes sont ordinairement très-humides, par conséquent cette saison leur est particulièrement favorable, nous ne devons donc pas perdre un seul jour productif de cette saison.

Ici se termine les principes que nous avons cru devoir faire connaître sur la culture de la betterave ; sans avoir eu la prétention de traiter à fond le sujet, nous en avons dit assez pour guider le praticien dans cette culture nouvelle.

REVUE DE LA SEMAINE

La Gazette des Campagnes n'est pas un journal politique, du moins suivant la signification ordinaire du terme ; c'est-à-dire qu'elle ne s'occupe pas de faire mousser la popularité de telles ou telles personnalités, et de faire admirer leurs qualités, vraies ou supposées, et leurs droits plus ou moins

réels à la confiance de leurs concitoyens. Elle laisse ce rôle à d'autres, plus habiles et peut-être plus intéressés.

Maia si elle refuse de s'immiscer dans la politique de cotterie, elle est obligée, comme feuille catholique dévouée à la classe agricole, de faire connaître les principes qui régissent toute saine politique et donner à ses lecteurs les conseils nécessaires dans le choix qu'ils auront bientôt à faire de leurs gouvernants, de leurs législateurs.

Des hommes guidés par le génie du mal, et ils sont malheureusement, en trop grand nombre, font des efforts immenses pour corrompre les populations, fausser leur jugement et leur ôter les moyens d'apporter dans leur choix la sagesse convenable. Ces personnes n'ont pas osé mieux faire, dans l'intérêt de leur infernale cause, que d'attaquer l'édifice par sa base. La religion et l'autorité étaient à leur sens les deux plus grands obstacles qu'ils avaient à vaincre, ils calculaient que ces obstacles anéantis, le succès était à peu près certain.

La religion s'opposera toujours à nos desseins pervers, disent-ils, toujours elle sera une sentinelle avancée qui criera aux populations de se défier de nous et de nos principes subversifs, fermons-lui la bouche, ruinons son influence. L'autorité est une autre force qui, par ses moyens de contrainte, empêche nos entreprises téméraires, ou du moins nous oblige à prendre trop de précautions, saisons-la par la base. Alors commencèrent ces attaques incessantes dont la religion et l'autorité ont encore à souffrir.

La religion ne doit pas se mêler de politique, disent les corrupteurs. Qu'elle enseigne aux populations les choses spirituelles; mais il ne faut pas qu'elle se mêle des affaires temporelles. Que le prêtre, ministre de cette religion, guide les âmes dans le chemin de la vertu; mais qu'il nous laisse le champ libre dans le domaine politique qui nous appartient et dans lequel il n'a rien à voir.

Erreur et mensonge que tout cela! La religion est la conseillère naturelle du genre humain. L'homme a été créé dans le but unique de glorifier Dieu et toutes ses actions doivent tendre vers ce noble but. Or, parmi ses actions, celle de choisir les dépositaires de l'autorité est bien certainement l'une des plus importantes. De ce choix dépend le bonheur des peuples compris en grande partie dans la liberté religieuse; de ce choix peut naître le triomphe ou l'abaissement de la religion suivant qu'il est bien ou mal fait. La religion est donc intéressée à ce que l'élection des gouvernants soit faite avec sagesse et prudence.

Dans les pays constitutionnels, le peuple est possesseur d'un droit qui, autrefois n'appartenait qu'à Dieu, il est chargé du soin de choisir ses gouvernants et ses législateurs. Dieu n'a pas abandonné son droit, il n'a fait que le transmettre aux électeurs, à eux d'en user en vue d'accomplir la volonté du Très-Haut; à eux de se donner des chefs qui soient selon le cœur de Dieu, convaincus de la nécessité de réprimer le mal et de protéger le bien.

Voilà l'enseignement de l'Eglise et malheur au peuple qui ne l'écoute pas. S'il se laisse entraîner par les sophismes des spéculateurs politiques, des corrupteurs d'élections, il manque à son devoir, et se prépare pour l'avenir des malheurs incalculables.

"Il est des hommes qui sont appelés à commander disait, dernièrement le *Journal des Trois-Rivières*, comme il en est d'autres qui sont destinés à obéir; et quand ceux qui montent au pouvoir sont ceux qui devraient obéir, il y a désordre.

"C'est ce qui arrive nécessairement lorsque les collèges électoraux manquent à leur mission. Si de nos jours les ci-

toyens souffrent, si leurs biens, leur liberté, et leur foi ne sont pas respectés, il n'y a pas lieu de s'en étonner; car il faut convenir que, par tout le pays, les collèges électoraux ne se sont pas toujours acquittés de leurs fonctions avec fidélité. Une partie de nos hommes publics ont été acceptés moyennant finances et aujourd'hui ils exercent leur ministère moyennant finance. La politique a été assez récemment définie dans notre pays, l'art de tirer le meilleur parti possible des circonstances, c'est-à-dire l'art de gouverner non suivant la justice mais suivant les intérêts....."

Le désordre que signalait le *Journal des Trois-Rivières* est malheureusement bien commun. Au moyen de certaines influences réprouvées par la conscience, par la loi et par la religion, des hommes se sont fait élire, se sont fait reconnaître comme dépositaires de l'autorité et ils ont fait servir l'autorité dont ils ont été revêtus à l'édification de leur propre popularité et de leur fortune personnelle. Des intérêts de la religion et de leurs électeurs, il n'en est pas question pour ces hommes. Ce sont des commerçants, ils ont acheté ou volé l'autorité et ils ont voulu la revendre avec profit.

A qui la faute? Aux électeurs d'abord qui ont manqué à leur mission et aussi aux colporteurs de mauvaises doctrines qui ont corrompu le sens populaire. Le peuple a accepté de ceux qui briguaient ses suffrages l'argent qui devait faire monter au pouvoir des hommes indignes de cette haute position; ou bien il s'est laissé gonfler d'orgueil par les déclamations des démagogues célébrant la souveraineté du peuple. Oui, le peuple est souverain, il a le droit de choisir ses gouvernants; mais cette souveraineté, elle n'est pas de lui, il la tient de Dieu qui lui en demandera compte et qui le punira d'en avoir usé par vanité, par caprice ou par intérêt personnel.

A l'approche des élections, il est bon de faire connaître les personnes indignes d'entrer dans les conseils de la nation et de coopérer à l'œuvre pour laquelle le Très-Haut a créé les peuples.—Sont indignes d'être législateurs tous ces acheteurs de consciences qui, tous les premiers se mettent en contrevention avec les lois régulièrement établies. Spéculateurs effrontés, ils paient les suffrages des électeurs et croient ainsi s'être suffisamment déchargés de leurs devoirs vis-à-vis de Dieu et de l'Eglise. Le fait seul d'avoir acheté des voteurs suffit pour faire repousser tout homme qui s'en rendrait coupable. L'intérêt même des populations les oblige de le mépriser. Le raisonnement est bien simple. Cet individu veut acheter son élection, donc c'est un spéculateur, donc il travaille pour son intérêt personnel, donc il fera toutes les concessions qu'exigera cet intérêt, donc il coopérera au triomphe du mal s'il en prévoit quelque profit.

Sont indignes du suffrage populaire tous ces démagogues bien connus par leurs principes subversifs, tous ces admirateurs de la souveraineté du peuple, tous ces insulteurs publics de l'Eglise et du clergé, tous ces hommes qui se font une recommandation de leurs actes irréligieux et qui avertissent les électeurs qu'ils ne viennent pas devant eux munis de mandements et de lettres pastorales.

Ce sont encore là des corrupteurs plus dangereux même que les premiers, car ils faussent le bon sens populaire et spéculent sur les principes mêmes de la vie des peuples. Ils ne font sonner bien haut les pouvoirs des collèges électoraux que pour mieux les faire servir à leurs intérêts particuliers.

Sont indignes d'être représentants les ignorants et les incapables. Pour concourir à la législation et au gouvernement, il faut sans doute avoir le désir de remplir son devoir; mais il faut encore posséder la science et la sagesse nécessaires pour faire connaître ces principes et peser d'un

grand poids dans la balance des opinions. La nationalité canadienne-française est entourée de toutes parts de peuples qui lui sont antipathiques par leur tendance, leur nombre et leur religion; il lui faut sans cesse lutter contre eux pour conserver ses droits et ses privilèges. Dans ce grand combat seuls les hommes de talents, aidés de la Providence, peuvent prétendre vaincre l'ennemi; les machines à voter sont des membres inutiles qu'il faut faire disparaître au plus tôt.

Faisons disparaître de l'arène politique ces trois catégories de candidats et le vote populaire pourra alors plus aisément se placer sur les hommes qui sont véritablement dignes d'être nos représentants. Quelles que soient ses opinions commerciales, industrielles et économiques, l'homme instruit, mûri par l'étude et la réflexion, fils dévoué de l'Eglise, fidèle observateur de ses commandements, sera le meilleur représentant qu'un peuple puisse se donner. Cet homme ne pourra être autre chose que le gardien, le conservateur le plus vigilant de tous les droits de Dieu, de l'Eglise et du peuple. Guidé par sa conscience et par la religion, il ne transigera pas avec les ennemis de son pays, de sa religion et de son Dieu. Ses concitoyens pourront reposer en lui toute leur confiance, car leurs affaires publiques seront traitées par lui avec sagesse, prudence et honnêteté, conditions que remplissent bien rarement et presque malgré eux les spéculateurs politiques qui parcourent nos comtés en quête d'un siège dont ils devraient toujours être frustrés.

Certains gens s'étonnent peut-être de l'aveu que vient de faire, dans les Chambres piémontaises à Rome, un député nommé Ferrari; mais nous tous, catholiques du Canada, qui savons parfaitement que Dieu fait de l'homme ce qu'il veut, nous qui savons que la langue la plus tortueuse et la plus impie, peut être forcée, lorsque Dieu l'exige, de bénir et de glorifier ce qu'elle avait dessein de salir et d'anathématiser, nous n'en sommes aucunement surpris. Parlez, agissez impies, vous ne ferez toujours que ce que la Divine Providence voudra bien vous laisser faire.

Ferrari est un ennemi acharné de la Papauté et de l'Eglise et cependant dans un récent discours, il a été obligé de rendre hommage à la puissance de cette même Eglise qu'il a tant de fois vilipendé.

"A Rome, s'est-il écrié, nous vivons sous la pression de l'influence cléricale, influence qui ne s'exerce pas au moyen des armes, au moyen des émeutes, mais par l'influence personnelle, les prédications, le confessionnal, les aumônes, les prières, les miracles, les prodiges....."

"Le Vatican est la première cour de l'Europe, le château de Rome; le Vatican est un centre moral qui rayonne jusqu'aux extrémités de la terre; le Vatican règne sur toute la population cléricale d'Italie..... Après tant de déclamations sur Rome capitale du Royaume italien, après avoir montré tant d'allégresse pour être dans ses murs, nous sommes en quelque sorte HORS DE CHEZ NOUS."

"Parlons avec franchise. L'Italie n'était pas contente d'avoir son centre à Turin, vous devez vous le rappeler: eh bien! il vaudrait mille fois mieux retourner à Turin que de rester en l'état où nous sommes dans la cité romaine..... (murmures à gauche)."

Puis vers la fin de son discours, il ajouta: "Non, vous ne réglez pas; non vous n'êtes pas le premier pouvoir de la nation, vous êtes un GOUVERNEMENT PROVISOIRE ET RIEN AUTRE CHOSE....."

Que ces aveux ont dû être pénibles à faire et à entendre

au milieu des chambres piémontaises, de ce réceptacle de toutes les abominations modernes! Oui, c'est encore Pie IX qui règne à Rome, c'est encore lui qui possède la force morale et le cœur de ses dévoués Romains. Vous, impies italiens, vous avez la force brutale; mais attendez, le jour de la rétribution viendra, il n'est pas loin, tout nous l'annonce et alors vous serez brisés, anéantis; les armes tomberont des mains de vos soldats et vous maudirez le jour où vous avez eu l'audace de vous attaquer au Vicaire de Jésus-Christ.

Pendant que ce fait se passait dans les Chambres italiennes, les députations continuaient à arriver en foule au Vatican, des délégués de toutes les associations pieuses, de toutes les classes de la société sollicitent constamment des audiences du Saint-Père et celui-ci, connaissant les besoins de son peuple, les reçoit avec cette bonté paternelle qui est un de ses premiers titres à l'admiration du monde. Il reçoit leurs adresses, leurs protestations de respect et de dévouement, et sait toujours trouver dans son cœur généreux et aimant quelques moyens de les encourager et de les confirmer dans le bien.

— Il se passe actuellement en Alsace et dans quelques parties de l'Allemagne des faits merveilleux qui mettent en émoi toute la population de ces localités. Ce sont des croix et des signes mystérieux qui apparaissent distinctement, dans les airs, sur le toit des édifices, sur les vitres, et qui y persistent malgré tous les efforts pour les faire disparaître. Sans accorder à ces signes une portée plus haute qu'ils n'ont réellement, il nous est bien permis de tenir compte des avertissements qu'ils nous apportent. Nous sommes à la veille de grands événements, et il n'y a que les impies qui puissent s'en moquer.

On lit dans le *Constitutionnel*:

"Nous apprenons avec plaisir que trois des plus vaillants zouaves pontificaux de notre ville, trois anciens sergents-majors de l'armée romaine, MM. Gédéon Desilets, Alfred Prendergast et J. Elzéar Prince ont reçu la décoration de chevalier de l'ordre de Saint Grégoire le Grand, en reconnaissance de leur noble conduite sous les drapeaux du Saint-Siège. Nous en félicitons nos trois amis, et particulièrement notre confrère du *Journal des Trois-Rivières*."

Enseignements agricoles dans nos campagnes

Voici ce que disait à ce sujet M. Larrabure, autrefois membre du Corps législatif en France, à l'occasion du budget de l'instruction publique:

"La population rurale, dit M. Larrabure, est le fouds même de la nation; c'est la vraie base de la pyramide sociale. C'est de toutes les classes la plus nombreuse; de toutes, c'est elle qui mérite le plus d'intérêt et de sympathie, enfin c'est elle qui nourrit la nation et qui, conséquemment, est la plus nécessaire."

"Que faut-il apprendre aux populations rurales? On leur doit d'abord des leçons de religion et de morale, puis des leçons de lecture, d'écriture, de calcul élémentaire."

"S'il est une vérité qui paraît évidente, c'est qu'aux enfants des agriculteurs il faudrait apprendre les meilleurs procédés de l'agriculture. Puisque l'Etat se fait leur instituteur officiel, ne devrait-il pas leur enseigner les rudiments de leur art; et cependant, dit l'honorable député, allez dans nos campagnes et vous y trouverez une réponse négative."

"Dans les assemblées publiques, chacun proclame l'agriculture le premier des arts, on l'exalte beaucoup dans les paroles; c'est fort bien, mais souvent cet hommage est quel"

que peu platonique. De toutes les classes, la plus délaissée, la plus négligée au moins jusqu'à nos jours, a été la classe rurale.

" Je voudrais, dit M. Larrabure, que, dans nos campagnes, après le catéchisme religieux, la lecture, l'écriture, les premiers calculs, l'instituteur fût tenu de communiquer à ses élèves les connaissances les plus usuelles et les plus indispensables du cultivateur, à savoir : comment se font les bons fumiers, les bons engrais ; comment il faut recueillir le purin, comment il faut tenir et aérer les étables, quels sont les assolements variés et leurs avantages, les bénéfices de l'irrigation, les bénéfices des prairies artificielles et des prairies naturelles, etc., etc. Ces connaissances, quoique rudimentaires, sont généralement ignorées dans nos campagnes.

De toutes ces notions si utiles, si appropriées à la vie du laboureur, quelles sont celles que nos instituteurs officiels donnent aux enfants de la campagne ? aucune.

C'est une erreur de croire que les enfants acquerront plus tard ces notions de la pratique de leurs pères, qui sont eux-mêmes dans la routine la plus obstinée. C'est à l'enfant qu'il faut inculquer les bons préceptes de culture. L'enfant, qui n'a ni routine ni préjugés enracinés, recevra docilement les leçons de son instituteur, et plus tard, devenant lui-même travailleur, il sera jaloux de mettre ces leçons en pratique, et on l'attachera ainsi à la terre en l'y intéressant.

On se plaint de la désertion des campagnes. Comment en serait-il autrement ? De toutes les manières, on rend attrayant le séjour des villes. Après que les garçons de la campagne ont appris la géographie ou l'histoire ; après que les petites filles de nos cultivateurs ont appris à broder, à faire de la dentelle, qu'on veuille les remettre à la bêche et à la charrue, auxquelles il faut les rendre pourtant, ils n'y consentiront plus.

" Un jour, ajoute M. Larrabure, je demandais à un laboureur mon voisin, homme de sens, pourquoi il n'envoyait pas ses enfants plus assidûment à l'école. Ecoutez sa réponse ; veuillez l'entendre aussi, Messieurs les commissaires d'écoles, parfois les hommes de cabinet les plus instruits ont quelque chose à apprendre de la bouche d'un laboureur, il me répondit : " Pourquoi je n'envoie pas mes enfants à l'école ? Eh ! Monsieur, c'est qu'on leur apprend là des choses dont nous n'avons que faire, qui même les dégoûtent et les éloignent de nous et de nos champs ; on ne leur apprend pas les choses de la culture qui leur seraient utiles. "

Cette réponse se trouve dans la bouche de tous les cultivateurs de bon sens, et nous l'avons entendu répéter bien souvent, car il est vraiment extraordinaire que l'on ait des écoles pour apprendre à tous les éléments nécessaires pour exercer une profession, un art, et que l'on ne cherche pas à tirer les cultivateurs de l'ignorance des préceptes agricoles dans laquelle ils vivent.

La vie des champs

Pour l'homme qui a vécu, qui a parcouru le monde, hanté les diverses classes de la société, étudié les différentes conditions de l'homme sur la terre ; pour l'homme philosophe, enfin, qui a pesé dans sa conscience, dans son expérience, les observations qu'il a pu faire du degré de bonheur donné à l'homme, dans quelque classe qu'il se trouve, combien doit être grand son étonnement quand il voit cette émigration fébrile et déplorable des champs vers les villes !

Comme si le bonheur résidait seulement dans les grandes cités !

Ici, c'est un essaim de jeunes filles robustes et fraîches qui quittent la campagne, où elles trouvent la paix du cœur,

le calme de l'esprit, une bonne santé entretenue par un travail actif et honorable, pour aller s'étioler, pâlir et souvent croupir dans le hideux cercle de corruption au milieu duquel flotte l'immense population des grandes villes ; et souvent il arrive, quelques mois à peine s'étant écoulés, que la plupart de ces jeunes filles qui couraient après une existence meilleure n'ont rencontré que déception, perdu la santé, et rentrent au village, quand elles ne périssent pas à la ville, le cœur plein d'amertume et de découragement et n'ayant plus l'habitude du travail.

Aux fêtes du village, ces jeunes filles ne sont plus l'objet de l'attention des jeunes gens du village, tandis que celles qui sont restées aux champs sont recherchées et contractant des mariages, modestes peut-être, mais où elles trouvent le bonheur et une honnête aisance.

Là, ce sont des jeunes gens pleins de force et de courage, qui pourraient être heureux en s'attachant au sol qu'ils cultivent et qui vont tourbillonner au milieu des villes qui les engouffrent pleins de vie et de santé, et les rejettent au village ayant aussi perdu l'habitude du travail qui les eût conduit au bonheur s'ils s'étaient attachés à la vie des champs, où ils auraient respiré à pleins poumons cet air pur des fraîches vallées, des coteaux, des montagnes, cet air purifié par des bois séculaires, rafraîchi par des ruisseaux limpides ; où ils auraient trouvé cette nourriture simple et suculente.

Oui, c'est dans la vie des champs qu'on trouve sinon la fortune d'argent, du moins la fortune du cœur.

C'est dans la vie des champs qu'on trouve ce fantôme ou cette idole chérie après laquelle courent tous les hommes généreux, et qu'on nomme *la liberté* !

Non, non, le bonheur ne réside pas uniquement dans les grandes cités ; il est là seulement l'apanage du petit nombre.

Les grandes cités sont le théâtre des grandes fortunes, des grands talents et des grandes misères. La vie y est brillante et courte et l'atmosphère impure et contagieuse.

Les champs sont le théâtre de l'homme sage, de l'homme sobre, de l'homme laborieux, de l'homme libre qui vise au bonheur intérieur, aux jouissances calmes et licites et à qui le nécessaire suffit.

Aux champs, la vie est calme, l'air est pur et une honnête aisance y est toujours la récompense de l'homme laborieux. On y dort la porte ouverte et sans crainte, et, à moins d'accident, on y vieillit. Puis, ajoutons qu'on y est riche sans fortune et heureux sans grandeur.

Jeune ouvrière des champs, reste dans ton village :
La ville te tuerait, en suivant son mirage.

SUFFIT-DAMITTE.

Choix des graines pour faire des prés

J'ai toujours vu avec peine le peu de soin qu'on apporte, dans cette contrée, aux prés dits *naturels*. Grâce aux inondations périodiques, les prés gras se maintiennent en état quand les eaux n'y séjournent pas trop longtemps. Mais hélas, quelle pitié nous ont souvent les prés permanents non arrosés !

Je traversais, l'an dernier, des prés de cette nature. L'idée me vint de faucher à la main une poignée d'herbes et d'apprécier par le poids celles qui étaient véritablement fourragères. Je n'en trouvai pas un quart de ces dernières ; toutes les autres sont repoussées par le bétail, et la plupart vicieuses. C'était du rhinante ou crête-de-boq, des euphorbes ou réveil-matin, des marguerites, des colchiques, etc.

A peu de distance de ce pré, et dans le même sol, je vo-

yaie un vaste champ de sainfoin, dont la récolte était plus que quadruple, à contenance égale, de celle du pré dont je viens de parler. Pourquoi alors laisser subsister des prés de si mauvaise nature, et ne pas les labourer pendant quelques années ?

Généralement on ne sème qu'une seule espèce de graine pour faire un pré artificiel, soit trèfle, soit luzerne, soit sainfoin. Je ne blâme pas cette méthode quand elle est employée en guise d'assolement ; mais quand les terrains non arrosés recèlent tant de plantes qui ne sont pas fourragères, pourquoi les conserve-t-on dans cet état !

Le choix des graines pour faire des prés naturels est facile à faire. Autant que possible, les légumineuses vivaces doivent être préférées, puis les graminées, viennent ensuite. Parmi les premières, je dois citer les trèfles rustiques, fleurs blanches et rouges, la vesce des prés à fleurs purpurines, la lupinide, ou minette dorée, qui s'accoutument également de toutes sortes de terrains et d'expositions.

Dans la famille des graminées, j'ai une prédilection particulière pour le mil, les paturins, la boule laineuse, le fromental et les ray-grass. Je rejette, de mon choix, toutes les fétuques, le dactyle pelotonné, la brise-tremblante et les bromes. Ces dernières graminées ne conviennent qu'aux chevaux, quand encore on a soin de couper les foins de bonne heure et qu'ils ne sont pas avariés. Je ne parle pas de la cyosure-crotelle, ni de la flouve odorante, dont les chaumes sont ni menus, qu'ils n'entrent jamais que pour une très-faible quantité dans les fourrages.

Il n'est pas hors de propos de recommander ici, aux personnes qui veulent convertir des champs en prés naturels, de bien préparer le sol avant de répandre les grains, soit au printemps, soit en automne. Un défoncement est toujours nécessaire, afin que les jeunes pousses ne périssent pas par les grandes chaleurs, ou ne soient pas soulevées par les gelées d'hiver.

Il n'est pas toujours nécessaire de labourer un vieux pré pour changer presque totalement sa nature ; il suffit d'enlever les mousses qui le tapissent, de répandre ensuite, en saison convenable, les bonnes graines que nous venons d'énumérer, puis de fumer avec du terreau provenant de balayures de rues et d'un mélange de cendres de lessive. Dès la première année on aura déjà une récolte passable. — VIONNET.

De l'élevage du cheval en ferme (Suite.)

III

La jument partout fait le poulain ; l'élevage à la ferme doit faire le cheval.

Tout jeune cheval doit être considéré comme devant servir à la selle aussi bien qu'à la charrette.

Les premières leçons de dressage doivent être données au poulain par ceux qui l'ont soigné, ou, du moins, par ceux avec qui il est le plus familier, par ceux qu'il aime davantage.

On commencera par promener le poulain avec couverture, à angle et croupière, promenades qui seront renouvelées autant que besoin sera, en ajoutant, dès la seconde ou la troisième, une selle légère.

On aura soin, dans ces promenades, de mener le poulain d'abord dans les chemins non fréquentés, pour ne l'exposer que graduellement aux rencontres.

On ne le fera jamais revenir à la ferme par la même route ; on l'habituerà à ne point s'effrayer des objets étrangers qui pourraient se présenter ; on le fera passer et repasser près des terres, des arbres, des flasques d'eau, sur les ombres et les taches noires, etc. ; on le fera aussi traverser des champs labourés, gravir et descendre de petites collines, le tout pour lui assurer les pieds et lui imprimer des allures franches.

Le poulain ainsi préparé, il s'agira de le monter. Le poulain alors devra être âgé de dix-huit mois, le monter avant serait dangereux. La personne aimée s'en chargera. Pour l'y déterminer, elle le caressera, le flattera, plus que jamais. Le contentement obtenu, le cavalier s'appliquera, par tous les moyens imaginables de douce fermeté, à faire marcher le poulain droit devant lui, au pas. Il ne brusquera pas, il ne frappera pas, mais il ne cédera pas. Il exigera doucement.

Si le poulain témoigne trop de résistance, on fera marcher devant lui un autre cavalier monté sur un cheval que le poulain connaît. Puis, au lieu d'un homme à cheval, on fera marcher un homme seul, tenant le licol et imprimant au récalcitrant un doux entraînement. L'homme pourra tenir à la main quelque friandise qu'il montrera de temps en temps au poulain pour le déterminer à le suivre. En s'y prenant ainsi, quelques sorties suffiront toujours pour amener le poulain à marcher seul.

On devra alors l'habituer à obéir aux diverses impulsions du cavalier, à prendre à droite, à gauche, à tourner sur lui-même aux divers atouchements de la bride ou aux commandements d'usage. On devra l'habituer de même à changer le pas à la simple pression du genou.

Lorsqu'il en sera là, on le mettra au trot, non pas en sortant de l'écurie, — il ne le ferait pas de bon cœur, — mais graduellement, de manière à arriver au plus grand trot à une distance déjà assez considérable. Lorsqu'il saura parfaitement trotter, on le lancera au galop. On l'habituerà, dans toutes ces allures rapides, à se dérouter, à tourner ou franchir les obstacles sans ralentir le pas. On l'habituerà aussi au bruit le plus possible. Le voisinage de la mer est alors d'un puissant secours. Si cette ressource manque, on se munira d'un pistolet et on fera d'abord claquer des capsules à ses oreilles, puis de vraies décharges. On lui fera aimer cette odeur et l'éclat de la poudre, et on répètera ces mêmes exercices au milieu de ses courses les plus effrénées.

Toutes ces leçons de dressage seront données lorsque le poulain sera encore à jeun, ou, du moins, lorsque la digestion sera faite ; car il est aussi pénible aux animaux qu'à l'homme d'agir violemment, de courir l'estomac plein.

On aura soin aussi, dans ces allures rapides, d'éviter les sols trop durs, tels que les pavés des routes et les chemins pierreux. Ce n'est qu'à la longue que le jeune cheval pourra s'habituer à ces rudes chocs qui, dans les commencements, pourraient blesser ses articulations et les déformer.

Après un trot ou un galop bravement accompli, le cavalier récompensera toujours sa monture par de caresses, par de bonnes et douces paroles, et par quelque friandise dont il ne manquera jamais de se fournir à cet effet.

A un cheval ainsi dressé, il suffira d'une ou deux leçons pour l'amener parfaitement à trainer la charrette ou à tirer la charrue.

IV

Généralement, dans une ferme, on néglige trop les soins de propreté qu'exige le cheval. On ne doit cependant pas ignorer le proverbe qui dit qu'un animal bien pansé est à moitié nourri, et que le jeu de l'étrille équivaut à un picotin d'avoine.

Le pansage rend la peau plus souple, plus fine, le poil luisant, les articulations souples, et agit de la manière la plus heureuse sur la vigueur, la bonne humeur, le contentement et la santé de l'animal. Sans le pansage il est pour ainsi dire impossible qu'un cheval se porte bien. Dans tous les cas, il sera chagrin, irritable, mal à l'aise, et ne rendra qu'à contre-cœur le service qu'on lui demande.

Exigez donc que le pansage, et quelques pressants que puissent être les travaux, soit régulièrement et soigneusement donné, au moins une fois par jour, au moins trois fois par semaine.

Ce pansage ne sera point un simple bouchonnage fait à la hâte, comme cela se pratique même dans les fermes qui ont la réputation d'être bien tenues, mais un bon pansage, un pansage complet, un vrai pansage, tel qu'on le donne aux chevaux de cavalerie dans les armées. Voici comment on opérera :

Le cheval sera conduit dehors, et attaché soit à la porte de l'écurie, soit, si le temps est mauvais, sous un hangar.

Le palefrenier commencera l'opération du côté droit. Il pren-

dra, l'étrille de la main droite, posera sa main gauche sur la queue du cheval, et, avançant graduellement cette main en la tenant comme point d'appui sur le dos de l'animal, il étrillera soigneusement tout ce côté du corps, en febroussant le poil, depuis le croupion jusqu'à l'extrémité du cou; il reviendra ensuite, en rabattant le poil, de la tête au croupion.

Ce côté terminé, il passera au côté gauche et fera de même, mais en changeant de main, c'est-à-dire qu'il se servira de l'étrille de la main gauche et s'appuiera la main droite sur le cheval.

Cela fait, il abandonnera l'étrille, prendra de la main droite un bouchon de paille ou mieux une brosse en chiendent, et il bouchonnera ou brossera ferme les membres du côté droit, d'abord de bas en haut, puis de haut en bas. Il fera de même aux membres du côté gauche, mais toujours en changeant de main, c'est-à-dire en tenant le bouchon de paille ou la brosse de la main gauche. Il terminera par la tête.

Le bouchonnage achevé, le palefrenier prendra la brosse à cheval proprement dite de la main droite, l'étrille de la main gauche, et brossera le côté droit, du croupion à la tête, puis reviendra de la tête au croupion. Il frappera souvent le pousseur sur l'étrille pour en secouer la poussière, les poils, etc. Il fera de même du côté gauche, en changeant de main, c'est-à-dire en tenant la brosse de la main gauche et l'étrille de la main droite.

Il passera ensuite aux parties osseuses du côté droit, puis aux mêmes parties du côté gauche, sans oublier le côté correspondant de la tête et la face, ni de changer de main, suivant le côté, comme il est dit ci-dessus.

Le changement de main, dans le cas de l'étrille comme dans tous les autres, est indispensable. Toutefois, pour les parties internes on peut se servir indifféremment des deux mains, selon que la perfection ou la commodité du travail paraît le demander.

Tout ce qui précède ne laissant plus rien à désirer, le palefrenier saisira l'éponge, la trempera dans le baquet d'eau claire et fraîche préparée à cet effet, et épongera soigneusement les yeux, les naseaux, la crinière, le toupet, la queue, etc.

Enfin, il prendra le peigne à cheval et peignera la crinière, le toupet et la queue.

Tous les mois il prendra des ciseaux, régularisera les crins, tant de la crinière que du toupet et de la queue, et fera la toilette des pieds.

Les chevaux à l'écurie jouiront toujours d'une suffisante litière pour ne point se salir en se couchant. On pourra ne faire cette litière que tous les huit jours, mais chaque jour une bonne couche de litière fraîche sera ajoutée à l'ancienne.

A. LEROY.

Les intérêts agricoles

Dans notre dernier numéro, nous disions un mot du rapport préparé par le comité des intérêts agricoles. Bien que ce document n'ait pas été présenté en chambre, à raison de certaines circonstances particulières, nous en avons pourtant obtenu copie. Il contient de nombreuses informations, dont nous nous faisons un devoir de faire part au public qui nous lit.

Le comité a suivi l'exemple qui lui avait été donné par celui qui avait pour mission de faire une enquête sur les intérêts manufacturiers. Il adressa un certain nombre de questions aux principaux agriculteurs et meuniers de la Province. Quatorze cents copies de cette pièce furent expédiées. Au moment de faire rapport le comité avait reçu deux cent six réponses, dont 194 d'Ontario, dix de Québec, et deux du Nouveau-Brunswick. Il n'en est venu aucune de la Nouvelle-Ecosse, de Manitoba et de la Colombie.

On remarquera avec regret cette énorme disproportion. C'est celle qui se produit trop souvent et qui prouve combien dans l'Ontario la population veille sur ses intérêts avec un œil plus jaloux qu'à Québec. Elle ne perd aucune occasion de les faire valoir, ni de former une opinion publique qui leur soit favorable. Aussi voyons-nous cette province se développer avec une rapidité extrême, exploiter ses ressources avec une intelligence

supérieure et donner le ton à la politique du pays. Il est temps qu'on se réveille dans le Bas-Canada.

Il semble qu'aucune question ne devait y éveiller plus vivement l'attention. L'agriculture dans cette province souffre plus que partout ailleurs de l'état de choses actuel. Elle a déperdi de jour en jour depuis l'abrogation du traité de réciprocité, et ses seules chances de résurrection sont dans un renouvellement des libres relations commerciales avec nos voisins. Pourquoi donc nos agronomes n'ont-ils pas fait entendre leur voix d'une manière plus distincte? Il leur appartenait de montrer pourquoi l'agriculture souffre en cette province et le remède qu'elle exige. Ses intérêts sont tellement considérables, elle est si essentiellement liée à la prospérité générale, que leur voix eût été entendue.

Il y a trop longtemps qu'on pratique dans la province de Québec la politique d'abstention et de désintéressement, que l'on abandonne le haut du pavé à la province d'Ontario, qu'on lui laisse le soin de diriger la législation financière dans son intérêt exclusif. Il faut réclamer la part d'influence qui appartient de droit à la seconde province, qui devrait et pourrait encore devenir la première. Mais encore une fois, sortons de notre mutisme, ne craignons pas de réclamer à haute voix ce qui nous manque, bien sûrs de réussir à nous faire entendre.

Il est probable qu'à la prochaine session du Parlement fédéral, toute la législation fiscale actuelle sera refondue. L'abolition des taxes sur le thé et le café, l'augmentation des charges publiques résultant des nouveaux emprunts, obligeront certainement l'administration du jour à chercher de nouvelles ressources.

Ces ressources ne pourront se trouver que dans une aggravation des taxes intérieures et l'augmentation des droits sur l'importation étrangère. C'est le temps ou jamais d'obtenir pleine compensation pour les charges nouvelles, c'est le temps ou jamais d'obtenir l'ouverture du marché américain pour nos produits agricoles. L'industrie ne peut manquer maintenant d'obtenir une protection plus efficace; que l'agriculture réclame donc aussi une amélioration de sa condition et qu'elle ne consente à de nouveaux impôts qu'en ayant en retour la réciprocité avec les Etats-Unis.

La province de Québec ne peut guère accepter d'alternative. Il en est peut-être autrement pour l'Ontario. Cette province a moins que nous besoin de la réciprocité. Ses productions sont à peu près semblables à celles des Etats de l'Ouest. Et comme ils ont un surplus pour l'exportation, leurs transactions en grains ne pourraient être bien considérables.

Il n'en est plus ainsi à Québec. Cette province ne produit que peu ou point de blé et de maïs, tandis qu'elle en consomme une grande quantité. Son intérêt évident est donc de laisser libre leur importation. Elle produit au contraire un surplus d'avoine et d'orge qui trouveraient aux Etats-Unis un marché avantageux, si elles n'étaient arrêtées à la frontière par des taxes excessives. Sans l'opération du traité de réciprocité ces grains valaient près du double de ce qu'ils rapportent aujourd'hui, les cultivateurs ne pouvaient suffire à la demande. Depuis cette époque la culture a diminué, les prix sont tombés, les transactions languissent, l'agriculture dépérit, l'immigration augmente, et l'on constate dans l'exportation des produits agricoles une diminution de plus de \$3,000,000 en une seule année. Ajoutez que pendant que le prix des grains baisse, celui de la main-d'œuvre augmente, et vous aurez une idée des profits de la culture.

Il s'agit de se rendre un compte exact de la situation, de la regarder en face et de se décider à y porter remède.

L'industrie a besoin de protection;

La réciprocité est une indispensable nécessité pour l'agriculture.

Eh bien! trouvons donc un moyen de satisfaire ces deux grands intérêts.

Et puisque les Etats-Unis ne veulent pas nous accorder un renouvellement du traité de réciprocité si nous n'adoptons un tarif égal à leur;

Que cette évolution donnerait à l'industrie la protection qu'elle réclame;

Concluons donc invinciblement que ce qu'il faut au Canada

en général et à la province de Québec en particulier.

C'EST UN TRAITÉ DE RÉCIPROCITÉ COMPLÈTE AVEC LES ETATS-UNIS BASÉ SUR L'UNIFORMITÉ DU TARIF.—*Le Négociant Canadien.*

Petite chronique

— Nous sommes au temps de la fenaison—mais malheureusement nous apprenons que dans quelques paroisses du sud du fleuve—dans Longueuil et Chambly, le foin a été attaqué, nous dit-on, dans certains champs par un insecte que l'on pense être une puce. Les grains ont une apparence magnifique et promettent beaucoup.

Un correspondant du Canton Compton, écrit ce qui suit : « Le foin et le grain ont ici une magnifique apparence, ainsi que les patates. Les autres moissons sont en retard. Malgré les prix élevés que gagnent les ouvriers de fermes, une piastre par jour, on ne sait trop ce que l'on va devenir durant les foins et les récoltes. La main-d'œuvre est tellement rare qu'il est presque impossible de se procurer des travailleurs. L'immigration est loin de combler cette lacune. Nous n'avons eu encore pour tout dividende, cette année, qu'un seul immigrant : une femme. Cependant nos besoins sont grands.—*Minerve.* »

— Depuis l'ouverture de la navigation, 634 immigrants sont arrivés à Montréal; ils se divisent ainsi par nationalité : anglais 327; belges 126; français 109; écossais 93; allemand 44; irlandais 43; suédois, norvégiens et danois 7; italiens 4; russe 1.—*Le Canadien.*

RECETTE

Manière de rendre mangeables les cuisses de volailles

Le plaisant conte de certain page du duc de Vendôme qui, comme tant d'amateurs de la table, savait si bien y distinguer les ailes des os (*les L des O*), ne serait plus aussi goûté à présent que l'on parvient à donner aux cuisses de dindons, poulets, pigeons, etc., un arrangement tel, que la viande n'en est plus à dédaigner, tant s'en faut. — Voici le procédé, dont la plupart des maîtresses de maison, ou leurs cuisinières, n'ont encore aucune notion.

Une volaille étant plumée, vidée, prête à être trussée, vous la saisissez, de la main droite, par l'une des cuisses, en vous servant de la main gauche pour entr'ouvrir soit un tiroir de table, soit une porte, où vous faites passer, alternativement chacune des pattes de la volaille; laquelle patte vous serrez dans l'ouverture du tiroir ou de la porte, exécutant aussitôt un mouvement de pression baïssante, assez fort pour que l'os de cette patte en soit cassé. Ce résultat obtenu, vous poussez alors vivement, soit le tiroir, soit la porte où la dite patte est engagée; puis vous retirez violemment à vous le corps de la volaille, dont la cuisse se trouve ainsi débarrassée des tendons et des autres parties fibreuses, toujours si rebelles à la mastication. — Ces parties désagréables et vraiment inutiles à table restent pendantes et de bonne longueur aux pattes, quand on a bien fait l'opération dont il s'agit. Nous désirons beaucoup l'avoir assez clairement décrite.



SOUSSIONS

DES SOUSSIONS seront reçues à ce département à Ottawa, jusqu'à MIDI, LUNDI, le 30 SEPTEMBRE prochain, pour la construction de phares aux places ci-dessus mentionnées, savoir :

POINTE A NAQUEREAU, comté de Bonaventure, Québec.
CAP WHITTLE, Labrador;
MATANE ou METIS, Comté de Rimouski;
ILE DE LA MAGDELEINE, Magdeleine;

POINTE GASPÉ, Comté de Gaspé;
PORTNEUF, Comté de Saguenay;
BAIE ST. PAUL, Comté de Charlevoix;
CAP DESPAIR, Comté de Gaspé

Aussi pour la construction de sifflets d'alarme et d'édifices à Cap Ray, Terre-Neuve, Iles de la Magdeleine et Pointe de Gaspé.

Les plans et spécifications de tous ces travaux peuvent être vus le et après le 1er SEPTEMBRE prochain au bureau de l'Agent du département à Québec où les soumissionnaires peuvent aussi obtenir des blancs de soumissions.

Les plans pour les phares et les édifices dans le Comté de Gaspé et pour le phare à la Pointe à Maquereau peuvent aussi être vus au bureau de Joseph Eden, écuyer, maître du Havre, Gaspé; et pour le phare de la Pointe à Maquereau au bureau du Dr. Robitaille, M. P., New-Carlisle.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

P. MITCHELL,

Ministre de la Marine et de Pêcheries.

Département de la Marine et
des Pêcheries.

Ottawa, 15 juin 1872

AVIS

LE Soussigné, autrefois marchand à Ste. Anne de la Pocatière, informe qu'il a transporté son établissement de commerce à Matane, comté de Rimouski. M. Marcel de St. Aubin a été chargé de la collection des argents qui lui sont dus par les paroissiens de Ste. Anne. Pour toutes autres affaires on devra s'adresser directement au soussigné, à Matane.

JEAN BAPTISTE GUENET,

9 Juillet 1872.

Marchand.

MOULINS A COUDRE DE BANNER

Prix variant de \$5 à \$10, \$25, \$40 et \$60.

Chaque Cultivateur tant soit peu à l'aise devrait s'empresser d'acheter un des célèbres Moulins à Coudre de Banner, manufacturés par la Compagnie des Moulins à Coudre de Banner, à

SHERBROOKE, P. Q.,

à des conditions faciles, en payant une partie du prix comptant et la balance par paiements mensuels.

C'est le moulin à coudre le plus simple et le plus facile à mettre en opération. C'est aussi celui qui fait le moins de bruit de tous les moulins construits jusqu'à ce jour. Rien dans le mécanisme pour embarrasser les Dames.

Chaque famille devrait avoir le sien.

M. J. Belleau, marchand, a accepté l'agence à la Rivière-Ouelle pour la vente de ces moulins à coudre.

S'adresser par lettre à JOHN RUTHVEN, agent-voyageur-général, à la Rivière-du-Loup, comté de Temiscouata.

On peut aussi se procurer ces différents moulins à coudre, à Ste. Anne de la Pocatière, en s'adressant au Propriétaire de la *Gazette des Campagnes.*

TERRE A VENDRE

LE soussigné nous prie d'annoncer qu'il vendra une magnifique terre, avec bâtisses, animaux, instruments d'agriculture, etc.

Elle est située au Detour du Lac Témiscouata, sur un site le plus pittoresque, au bord même du lac. Cette propriété peut à juste titre être appelée une *ferme-modèle*. Ceux qui auraient intention de devenir propriétaires d'une exploitation agricole qui ne la cède en rien, en fait d'amélioration, ne devraient pas retarder à s'adresser directement au soussigné pour connaître les conditions de vente.

EDMOND TÊTU,

Detour du Lac Témiscouata